

Service de protection

Période du 10 Octobre 2019 au 13 Novembre 2019

RÉALISATIONS

- Suivi quotidien avec les agents, les rapports et l'approche avec les résidents (Communautaire)
- Remis les toiles et matériels de peinture qui se trouvait au parc Thomas-Louis-Simard à Mme Zuckerman
- Vérification du chauffage et l'eau au chalet Thomas-Louis-Simard durant l'hiver
- Suivi téléphonique avec les agents
- Présence sur le territoire en dehors des heures régulières
- Suivi quotidien avec M. François Taché concernant les travaux et les coupes d'arbres
- Entretien du véhicule extérieur et intérieur avec la participation des agents
- Suivi quotidien avec les agents concernant l'application des procédures et des règlements
- Suivi quotidien avec Mme Bonneau pour la voirie
- Évaluation des agents
- Avertissement (zonage 2006-496 art 3.3)
- L'agent Bélisle m'a informé que le bureau de la sécurité privé va reconsidérer l'émission de permis aux agents correctionnels. L'agent Bélisle pourrait être en bon agent supplémentaire
- Surveillance pour la location RBNB (4, avenue de Condé, 3, place d'Artois et 12, avenue de Touraine)
- Prise de rendez-vous chez Subaru

TRAVAUX EN COURS

- Patrouille du territoire
- Suivi quotidien avec les agents
- Ramasser les déchets et animaux morts en bordure de route : tous les agents
- Préparation d'un petit test sur la connaissance du territoire et réglementation en attente
- Surveillance pour la location RBNB

ENJEUX À VENIR

- Patrouille du territoire
- Vérification des trousse de premiers soins dans les véhicules et les bâtiments de la Ville
- Demande à Garda pour un agent supplémentaire
- Logiciel pour pouvoir faire les rapports sur l'ordinateur du véhicule et bureau
- Logiciel pour bon suivi des avis de stationnement pour pouvoir émettre des contraventions
- Rencontre des agents avec M. Lafontaine

POUR


Chantal Lizé, responsable du Service de protection

Le 13 novembre 2019

Rapport mensuel
Service des travaux publics
PÉRIODE DU 11 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2019

RÉALISATIONS

- Faire l'entretien des véhicules (Mécanique, lavage, etc.)
- Faire l'entretien du garage municipal et de l'entrepôt (Balayage, nettoyage, etc.)
- Réparations diverses sur les véhicules
- Vider les poubelles
- Aller chercher équipements et pièces diverses
- Compacter conteneur
- Ramasser et couper des arbres tombés
- Finaliser de sortir les bouées
- Refaire et nettoyer des fossés
- Ranger le panneau de vitesse pour l'hiver
- Enlever les filets au Parc Thomas-Louis-Simard
- Faire les fissures
- Faire livrer sable et sel
- Aller chercher matériel chez Lafarge pour mélange lors de verglas
- Monter les véhicules pour l'hiver
- Déneigement et sablage
- Travaux sur Amiens et Dupuis
- Nettoyer ponceau sur Ardennes
- Faire le tour des espaces publics pour l'hiver
- Mettre pots de fleur en avant
- Aider sur petit travaux pour rénovation du garage (Demande de M. Gérin-Lajoie)
- Faire de l'élagage
- Aller faire réparer la pépîne
- Couper l'eau et enlever l'arrêt au golf

TRAVAUX EN COURS

- Déneigement et sablage
- Faire des réparations et l'entretien des véhicules
- Installer, réparer ou changer panneaux de signalisation
- Vider le réservoir d'huile à moteur
- Finaliser travaux sur Amiens et Maubèches
- Sortir ponton
- Installer lumière de Noël
- Finaliser d'équiper les véhicules pour l'hiver

ENJEUX À VENIR

- Déneigement et sablage
- Nettoyer la grille près de chez M. Stern (En continu)
- Faire entretien des véhicules (En continu)
- Fossé sur chemin d'Estérel (M. Affoyon a vérifié régulièrement car plus d'eau)
- Travaux espaces publics
- Faire de l'élagage dans la Ville
- Disposer des feuilles et gazon
- Déchiqueter les branches
- Travaux avec M. Martin Bélair de la MRC – Poser ponceau au Lac Baron
- Finaliser les travaux à faire dans les espaces publics

Par: 
Dean Arsenault, chef d'équipe

Le 12 novembre 2019

Rapport mensuel
Service de l'urbanisme
PÉRIODE DU 2019-10-01 au 2019-10-31

RÉALISATIONS

- Liste des permis généraux et certificats émis du 2019-10-01 au 2019-10-31: Voir liste des permis remise au Conseil
- Rapport des dossiers problématiques période d'octobre 2019. Voir liste remise au Conseil
- Envoi des statistiques du mois d'octobre 2019 au gouvernement
- Préparation du rapport pour le Comité de gestion
- Remplir 6 demandes de renseignements pour les firmes d'arpenteurs-géomètres Rado, Corbeil et Généreux, Barry Régimbald et Lessard, et Groupe BJG
- Fermeture de 8 permis pour la MRC
- Rencontre avec M. Gino Lépine pour lui donner 24 heures pour enlever la remorque et les pneus sur son terrain et d'en disposer
- Rapport du comité de gestion pour le mois d'octobre
- Comité de démolition pour les dossiers Pappas et Bélair, réunion le 10 octobre
- Inspection travaux dans l'emprise au 36, chemin des Deux-Lacs
- Certificat de localisation du 6, avenue d'Amiens remis à M. Lafontaine
- Correction du tableau de la réglementation d'urbanisme et vérification, 26 heures pour les mois de septembre et octobre
- Émission d'un constat d'infraction pour le 6, avenue des Amiraux # 2019-00014 (dossier de quai)
- Remis à MM. Dydzak et Lafontaine projet de lettre à MM. Boutin et Bellehumeur pour approbation
- Courriel à Mme Bonneau pour comité de gestion
- Inspection sur le terrain avec le comité de démolition pour les dossiers de Pappas et Bélair
- Demande faite à M. Réjean Charron de procéder au démentiellement du barrage au R-10 en date du 11 octobre 2019, travaux faits le 18 octobre
- Réception du TQC sanitaire de M. Philippe Marsan
- Préparation d'une demande de libérer des fonds de 500 \$ garantie sanitaire pour le dossier de M. Philippe Marsan
- RDV avec Mme Corriveau, explication du permis coupe d'arbre et motifs d'avoir émis le certificat d'autorisation au 32, avenue d'Anjou en vertu du règlement 2006-493
- MRC remis 14 dossiers pour évaluation
- Liste des permis émis pour le mois d'octobre avec le type de permis remise à Karell
- Dossier du 32, avenue d'Anjou prévoir rencontre avec M. Dydzak
- Préparation d'une demande de libérer des fonds de 10 000 \$ garantie de construction pour le dossier de M. Larry Rinzler au 16, avenue des Engoulevents

- **Lettres envoyées (Courriels / Lettres)** : Produire une lettre à l'attention de MM. Bellehumeur et Boutin concernant la plantation d'arbres dans l'emprise de la route / courriel envoyé à MM. Boutin et Bellehumeur en réponses à la lettre du 10 octobre 2019, lettre approuvée par M. Dydzak / lettre envoyée à M. Barbe concernant son gazebo sur son quai / courriel envoyé à M. Philippe Marsan lui demandant d'enlever les pierres sur son terrain avenue d'Arles et de me remettre le TQC pour le sanitaire /

- **Discussion** : avec Mme Piché pour nouvelle construction au printemps 2020 / Dr Lavigne pour lui demander d'enlever son abri d'auto, délai donné mardi 15 octobre / Mme Hélène Beaudoin a-g à propos du 26 Estérel / Mme Gaudet pour lui demander d'enlever son bateau sur le terrain anciennement 14, avenue des Piverts, elle me confirme qu'elle entreposera la remorque et le bateau dans le nouveau garage au 16, avenue des Piverts dès qu'il sera terminé / M. Lemire agent d'immeuble

remis la confirmation du sanitaire pour le 326, chemin d'Estérel / M. Chéreau a-g dossier de M. Serge Baril du 21, chemin Fridolin-Simard / M. Serge Baril à propos des demandes de M. Chéreau a-g et plusieurs conversations concernant ce dossier / M. Chéreau questionnement sur le dossier de M. Serge Baril, 21, chemin Fridolin-Simard à propos des droits acquis et date de construction / M. Sébastien Beauchamp pour lui demander de cacher les tuyaux donnant dans le lac sur l'accès de la ville sur Amiens / M. Paquin concernant les travaux à venir au 60, chemin d'Estérel pour l'installation sanitaire et agrandissement / Mme Arcand concernant les droits acquis du 32, avenue d'Anjou / M. Dydzak concernant la lettre reçue de Mme Quesnel plainte du quai de M. Beaudoin / Discussion avec MM. Dydzak et Lafontaine afin de mandater un arpenteur-géomètre dans le dossier de MM. Boutin et Bellehumeur pour la plantation d'arbre dans l'emprise du chemin / M. Carrier du MRN finalement les îles appartiennent au MRN mais le MDLCC en est le responsable / demande de la part de Mme Polet pour info sur spa / Empilement de pierres sur le terrain de Mme Robert demandé d'enlever les pierres / Problème de pierres chez Mme Robert réglé / Mme Frenette de Revenu Québec concernant le 5, avenue des Engoulevents information concernant les travaux effectués / Éric Massie, urbaniste-conseil, afin de faire un suivi sur le dossier du tableau pour la réglementation d'urbanisme. Il me dit que ce sera prêt pour le jeudi 31 octobre / M. Obeid concernant sa dérogation pour le 8 novembre demande ou nous en sommes dans son dossier / M. Robert McCann de la MRC concernant le dossier du 32, avenue d'Anjou besoin d'informations de sa part / M. Martin Bélair lui demandant une carte de zonage à jour /

- **Dossier CCU** : 0 dossier pour le mois d'octobre
- **Avis Public** : 1 dossier de M. Christian Obeid pour le CCU du mois de novembre
- **Inspection** : avenue des Merles chaloupe n'est plus sur le quai mais entreposée sur le sol / au 6, avenue d'Amiens vérification du drainage sur le terrain / M. Lattala sur place d'Artois travaux parement sur le garage et bâtiment accessoire lui demande de faire une demande de permis pour les deux travaux en cours et lui demande d'enlever les items placés sur l'emprise de place d'Artois / Travaux à venir projet M. Durazo, rencontre M. Michel Trudel sur les lieux pour la rénovation du bâtiment principal et construction d'un garage à venir /
- **Demande de PIIA et permis** : 1 et 1 captage des eaux
- **Demande de Dérogation** : 1 demande de dérogation mineure pour le mois de novembre 2019 M. Christian Obeid 15, avenue de Chantilly (Cabanon) /
- **RDV avec le Service d'urbanisme** : Mme Yannick Arcand de Olymbec pour le 32, avenue d'Anjou projet de rénovation / M. René Paquin pour projet de rénovation du 60, chemin d'Estérel / M. Mouloud projet de construction sur avenue des Verdiers pour printemps 2020 en négociation d'achat avec Dr Basil
- **Inspection des chantiers en cours** : 9

TRAVAUX EN COURS

- Quotidien (Permis, demandes d'information, appels, messages courriels, etc.).
- Service d'incendie les dossiers envoyés à M. Tessier : 0 dossier remis Nouvelles constructions
- Continuer à assurer le suivi des permis en cours (inspection, étude des documents remis).

ENJEUX À VENIR

- Quotidien
- Inspection des permis à fermer sur le territoire 2018. En traitement
- Fermeture des permis dans Gestionnaire municipal. En cours de traitement
- Les permis terminés envoyés à la MRC (Évimbec) 14
- Faire le suivi des terrains non riverains de la Ville d'Estérel

Accès aux lacs pour non riverains sur les terrains de la Ville d'Estérel

Nouveaux accès pour 2019

1) Chemin Dupuis lot 5 508 382 dessert deux non riverains 51 et 53, chemin Dupuis, plusieurs terrains à vendre à proximité. Faire un sentier par la partie la plus basse à l'est du lot avec quelques marches et mettre un quai. Tracé du sentier identifié. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est projeté pour 2019 avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Nous avons apporté le quai près de l'emplacement, travaux à faire par les TP en juillet/août. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019 et quai fixé. M. Taché a fait l'inspection de l'accès public avec Cédric et Maxime, la pente du terrain est très forte, **suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à faire.**

2) Rue Alouettes lots 5 508 148 et 5 508 147 dessert deux non riverains 35 et 43 Alouettes. En 2019 faire un sentier avec quelques marches et installer un quai. Tracé du sentier identifié à l'ouest du 43 Alouettes. Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est projeté pour 2019 avec la politique d'accès aux lacs. Puis installer une pancarte. Travaux à faire par les TP en juillet/août. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019. M. Taché a fait l'inspection de l'accès public avec Cédric et Maxime, vérification, le sentier doit être nettoyé pour garder l'endroit le plus naturel possible, vérifier le quai et voir peut-être la possibilité de pas japonais. Sentier nettoyé et quai fixé. **Attendre de voir dossier de don de M. Lavigne pour la suite des travaux.**

Nouveaux accès à envisager

3) Vis-à-vis du 137, chemin d'Estérel lot 5 508 797 dessert un seul non riverain, présence d'un sentier existant. Enlever la chaloupe brisée et les planches. Voir si le radeau est en bon état, éventuellement à relocaliser ou à remettre plus près de la rive. La chaloupe a été sortie de l'eau la semaine du 17 juin 2019. Les planches et le nettoyage ont été faits dans la semaine du 15 juillet. **Envoyer une lettre au citoyen pour l'informer qu'il y a un accès public au lac. Envoyer la politique d'accès aux lacs. En 2020, mettre une pancarte.**

4) Avenue des Récollets lot 5 508 701 avec quai utilisé par un non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain d'un non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac du Nord. Structure en bois aménagée au bord de l'eau avec une passerelle au quai avec des chaises et banc au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur l'avenue des Récollets à proximité. **Envoyer une lettre au citoyen qui utilise cet accès pour l'informer qu'il y a un accès public au lac adjacent à son terrain. Limite du terrain de la Ville par M. Taché et évaluer si on peut faire un sentier par l'avenue des Récollets pour 2020 ou si c'est préférable de demander un droit de passage.**

5) Avenue de Blois lot 5 508 386 avec quai utilisé par un seul non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain du non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac Dupuis. Embarcations et chaises au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur le chemin Dupuis à proximité. **Envoyer une lettre au citoyen (2, place de Blois) pour l'informer qu'il y a un accès public au lac adjacent à son terrain. Limite du terrain de la Ville par M. Taché et évaluer si on peut faire le sentier pour 2020 ou si c'est préférable de demander un droit de passage.**

Accès à vérifier

6) Chemin Fridolin-Simard avec quai lot 5 508 492

-Nouveau quai en 2018

-Replacer le quai et mettre l'échelle : Travaux fait dans la semaine du 17 juin 2019

-Ratisser le sentier : Fait (**Prévoir de remettre une membrane et de la poussière de pierre pour 2020**)

7) Parc Thomas-Louis-Simard avec quai lot 5 508 674

- Remettre du sable. Le 27 novembre 2018 M. Taché a eu une discussion téléphonique avec M. Yves Marquis du MELCC, ce dernier l'informe que l'on doit faire une demande d'un certificat d'autorisation pour le remplissage de sable dans la bande riveraine. **Revoir au printemps 2020**

8) Avenue de Versailles avec quai lot 5 508 307

- Tuyau attaché à un arbre sur le terrain de la ville, lettre de tolérance à vérifier Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 20 février 2019.

- Tel que demandé par Mme Bouchard par lettre en octobre dernier, peut-on déplacer le quai hors de l'embouchure du ruisseau? Ce tributaire est un des endroits avec analyses de coliformes par Hémisphères.

Est-ce qu'il y a une marge suffisante pour mettre le quai au bout du lot? Nouveau quai installé par M. Bilek en 2016 (Reçu la preuve de l'achat), M. Taché a discuté avec M. Bilek le 18 juillet 2019 et il est d'accord à faire don du quai à la Ville en contrepartie d'un reçu d'impôt. M. Bilek désire garder le kayak sur le quai comme condition, il lui est mentionné que la Ville ne pourra tolérer cette situation, M. Bilek désire en discuter avec M. Taché, rencontre possible le 9 août 2019. Le 3 septembre courriel envoyé à M. Bilek pour expliquer la situation concernant le quai, M. Bilek mentionne qu'il va rejoindre son notaire pour vérification du contrat d'achat. De plus il fait enlever le kayak dans les semaines à venir car il quitte le pays de retour vers décembre. Remis lettre d'approbation de M. Bilek à M. Lafontaine pour acceptation de donner son quai en retour d'un crédit d'impôt qui devra être remis au conseil du 20 septembre 2019. Don accepté voir résolution 2019-09-102.

-Ratisser le sentier. Fait

-Il y a un grand quai échoué à récupérer à proximité du lot. Quai relocalisé près de notre futur accès sur le chemin Dupuis. Fait

- Voir à faire ramasser les 2 kayaks avant la fin octobre Fait

9) Avenue d'Amiens avec quai lot 5 508 809

-La borne qui est à l'extrémité nord du terrain est au milieu du sentier, peut-on relocaliser le sentier sur notre terrain? M. Taché a fait l'inspection de l'accès public avec Cédric et Maxime, reprofilage du sentier à faire lorsque M. Beauchamp aura terminé les travaux pour cacher ses tuyaux. Travaux à faire par les TP 2020 pour relocaliser le sentier.

-Ratisser le sentier Fait

-Voir avec le citoyen à ce que son tuyau d'irrigation ne soit pas visible du quai. M. Lafontaine a donné autorisation écrite le 5 juin 2019 à M. Sébastien Beauchamp que le tuyau longe notre sentier et que le tout doit être fait proprement (Cacher le plus possible). Travaux fait par M. Sébastien Beauchamp dans la semaine du 5 août. Revoir avec M. Beauchamp les tuyaux pour cacher plus près du quai.

-Lettre de tolérance a été faite pour tuyau en 2018. Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 30 octobre 2018.

-Peut-on enlever la rampe de motomarine? M. Taché mentionne que la rampe est utilisée pour mettre le kayak de M. Mintz, on suggère de tolérer la rampe jusqu'à ce que M. Mintz ne soit plus propriétaire. Mme Bonneau a confirmé avec Mme Corriveau, d'accord pour la tolérance (Lettre à faire)

- Voir à faire ramasser le kayak avant la fin octobre Fait

10) Avenue de Champfleury avec quai lot 5 508 233

Nouveau quai en 2018 .Kayak remis cet hiver. Lettre de tolérance à vérifier. Aucune lettre n'a été envoyée car il n'y avait plus aucune embarcation avant l'hiver.

- Voir à faire ramasser le kayak avant la fin octobre Fait

11) Avenue des Merles avec un quai lot 5 508 562

-Nettoyer l'entrée, il y a beaucoup de sable Fait

-Une chaloupe remise cet hiver. Lettre de tolérance à vérifier. Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 13 novembre 2018. Une nouvelle embarcation est sur le quai à vérifier par François Taché dans le mois d'octobre. L'embarcation n'est plus sur le quai

12) Avenue des Orioles sans quai lot 5 508 337

-Arbres à couper qui bloquent le sentier, présence de castors.

-Ratisser le sentier. Ne pas aller dans la section qui appartient au voisin (ancien sentier) Fait

-Lettre de tolérance a été faite pour chaloupe, table de pique-nique et tuyau d'irrigation en 2018. Lettre de tolérance envoyée au propriétaire le 30 octobre 2018.

13) Chemin des Deux-Lacs avec un quai lot 5 509 136

Nouveau quai en 2018

M. Taché a fait l'inspection de l'accès public avec Cédric et Maxime pour vérifier le quai. Le quai est vraiment en mauvais état et difficile à réparer. Suite à une discussion avec M. Amir, il nous donne son quai installé sur le terrain d'avenue des Verdières que nous installerons à cet endroit. Travaux à faire par les TP 2019. Fait

14) Avenue des Maubèches avec un quai lot 5 508 580

-2 pédalos remisés pour l'hiver, lettres de tolérance à vérifier pour les 2 citoyens. Lettres de tolérance envoyées aux propriétaires le 15 octobre 2018 et 24 octobre 2018.

-Nettoyer l'entrée il y a beaucoup de sable. Fait

15) Avenue de Grenoble lot 5 508 593 avec quai

Nouveau quai en 2018. Pancarte à l'entrée est tombée et le poteau est brisé. Fait

16) Avenue de Chantilly lot 5 509 142 (?) avec quai, sur le bord du chemin vers la place de Chantilly. Quai en 3 parties avec accès par escalier en mauvais état. Utilisé par un non riverain de la rue Chantilly depuis plusieurs années, autorisation faite par Fridolin-Simard et escalier fait par la Ville. Cinq non riverains habitent sur le chemin de Chantilly. Accès via le chemin place de Chantilly. Attendre suivi du dossier Atlantis car le chemin est dans la zone Atlantis, éventuellement mettre pancarte. **Il nous reste des pancartes, est-ce que nous allons l'installer (Confirmer avec Mme Corriveau – Réponse : on attend lot submergé)**

Quai à vérifier

38, chemin des Deux-Lacs, il y a 2 quais et un bateau amarré à chaque quai. **Dossier à revoir M. Mc Hugh et M. Jean depuis plusieurs années.**

5, place d'Anjou, il y a 2 quais. Lettre envoyé le 29 janvier 2019, inspection faite le 26 juin et les 2 quais sont toujours là. Discussion avec M. Pelletier, suivi à faire dans la semaine du 12 août. M. Pelletier me confirme qu'il enlève le quai avant l'action de grâce 2019. Suivi à faire. **Fait**

28, chemin des Deux-Lacs, il y a 2 quais. **M. Accurso, on attend avant d'envoyer une lettre suite au décès Inspection faite le 23.8.2019 une lettre sera envoyée à Mme Taillefer lui demandant d'enlever le tapis gazon installé dans la bande riveraine de 10 mètres au plus tard le 15 mai 2020. Suivi à faire**

16, avenue d'Amiens, il y a 2 quais et un bateau amarré à chaque quai. **Lettre envoyée le 30 janvier 2019, discussion avec M. Leclerc qui mentionne avoir des papiers qui l'autorisent. Courriel envoyé le 17 juillet à M. Leclerc que nous sommes toujours en attente d'une copie des documents. Renvoyer courriel le 5 août que nous n'avons encore rien reçu, réponse de M. Leclerc que lorsqu'il retourne à son bureau, il m'enverra le tout. Suivi à faire la semaine du 12 août. Document reçu de M. Leclerc prouvant son droit de garder son quai, dossier à l'étude.**

Carnot, il y a 2 quais. Lettre envoyée le 11 décembre 2018, suivi à faire dans la semaine du 12 août pour voir si les travaux ont été faits. **Fait**

Un quai sur un terrain vacant près de la rue Verdiers. Lettre envoyée le 11 décembre 2018, visite le 17 juillet le quai est toujours là. Suivi avec le propriétaire à faire. Courriel reçu de M. Amir qui nous donne l'autorisation d'aller chercher son quai, il sera relocalisé sur l'accès du chemin des Deux-Lacs. **Fait**

Divers terrains de la Ville

- 1- Chemin Dupuis lot 5 508 329 accès par un terrain gazonné près du ruisseau avec un fossé
- 2- Avenue des Geais lot 5 508 643 pas d'accès de la rue, pancarte de parc vue du lac

Inventaire des abris à bateaux

*Il y a 4 abris à bateau sur le lac Masson

*Il y a 10 abris sur le lac de Nord et aucun sur le lac Dupuis (Revoir sur les lacs l'information)

Photos et adresses complétées. **Doit faire cartable et ajouter dans PG**



François Taché, Directeur du Service de l'urbanisme

Le 2019-11-01

Rapport mensuel
Service de la trésorerie
PÉRIODE DU 11 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2019

RÉALISATIONS

- Faire mon rapport pour la réunion de gestion
- Faire liste de travaux et rapport de gestion pour le service des Travaux publics
- Voir avec Karell à mettre les communications sur Voilà, le Site Internet ou courriel (C'est le temps de remiser votre embarcation, Procès-verbal, Avis séance extraordinaire, Bulletin municipal, Avis publics, Invitation - Café du Maire)
- Donner les instructions pour les travaux à faire aux employés des travaux publics (Absence du chef d'équipe)
- Dossier – Bulletin municipal
- Rencontre budget – Agglomération
- Rencontre avec M. Dydzak pour suivi de dossiers
- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal (Aider le chargé de projet pour suivi du dossier, rencontre avec les intervenants, bon de commande, etc.)
- Finaliser le bureau M. Dydzak (Lumières, peinture et installation des meubles)
- Prendre RV et faire suivi pour les réparations des camions
- Gérer avec les employés des travaux publics les problèmes avec les camions (Pas de place chauffer – tout est gelé)
- Faire ramasser conteneur pour résidus vert
- Faire suivi pour entretien des sentiers pédestres (Travaux ont débuté le 12 novembre 2019)
- Commander pneu pour le Subaru
- Débuter budget 2020
- Rencontre Comité Budget le 7 novembre 2019
- Préparer document pour demande de financement
- Rencontrer candidat pour poste aux travaux publics
- Déposer programmation dossier TECQ 2019-2023
- Renouveler et mise à jour logiciel ACE
- Commander des timbres
- Dossier avis de vente pour taxes toujours en vigueur sur un terrain à vendre (OK dossier régler avec Me Félix Rochon)
- Faire les cessations d'emploi
- Procédure pour dépôt de rôle dans le système informatique
- Préparer états comparatifs

TRAVAUX EN COURS

- Préparer liste des travaux des travaux publics
- Suivi – Dossier rénovation du garage municipal
- Budget 2020
- Finaliser demande de financement
- Finaliser programmation dossier TECQ 2014-2018
- Rencontre Comité Budget le 14 novembre 2019
- Quotidien (Paies, fournisseurs, fin de mois, etc.)

ENJEUX À VENIR

- Finaliser budget 2020
- Préparer règlement de taxation pour 2020
- Dossier – Entretien ménager hôtel de ville
- Envoyer document à M. Gélinas – Agglomération
- Faire suivi pour entretien des sentiers pédestres
- Classement
- Comparatif tarification (Banque Nationale vs Caisse populaire)
- Rencontre avec le comité SST
- Suivi - programmation dossier TECQ 2019-2023
- Inventaire des trousse de premiers soins
- Communications
- Finaliser la mise à jour du document des mots de passe de chaque employé
- Faire mise à jour du dossier des accès publics
- Faire mise à jour du dossier des aménagements paysager
- Suivi - Dossier réseau d'éclairage

SUIVI À FAIRE

Parc d'Estérel – Sentier

- Préparer plan d'évacuation – Demande en cours à M. Tessier de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
- Publier un feuillet « Programme d'urgence et de sécurité » – À faire après avoir reçu le plan d'évacuation
- Autorisation des propriétaires des sentiers qui ne sont pas sur nos terrains
- Continuer à faire l'entretien et l'amélioration des sentiers existants
- Continuer à surveiller les subventions possibles – Rencontre avec SOPAIR qui va nous aider et nous donner l'information des subventions à venir.
- Rencontre avec SOPAIR et Ste-Marguerite pour le raccordement de nos sentiers (SOPAIR va faire un estimé du budget pour pouvoir déposer une demande de subvention conjointe au FDT à la MRC)
 - o Simon Provencher de STM s'occupe d'obtenir une servitude avec M. Maillé et de demander un estimé à Monco pour les travaux. Simon a commencé les procédures, en attente. Autorisation de M. Maillé obtenu.
 - o Moi : Demander à M. Belval de faire le sentier de motoneige avec M. Millette et lui donner de l'information sur les endroits qui pourraient être problématiques. Demander à M. Taché de vérifier avec le MDELCC si possibilité de faire des travaux sans certificat d'autorisation. M. Millette est allé sur le terrain avec M. Belval et M. Taché à vérifier auprès du MDELCC et nous sommes dans l'obligation de demander un certificat d'autorisation pour travailler dans les milieux humides. Ste-Marguerite a donné un contrat pour faire demande de CA.
 - o La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a déposé une demande de subvention FDT pour la phase I du projet soit de nous raccorder à leur sentier, il a été convenu que nous allons participer financièrement et que nous déposons une lettre d'appui pour leur projet
 - o En attente de la demande de subvention, nous avons eu l'information que nous recevrons 25 000\$ pour le projet
- Rencontre avec SOPAIR et M. Meyer pour déplacer un de nos sentiers et voir un accès possible au Lac Castor. M. Meyer va appeler M. Millette pour aller sur le terrain fin mars (Possibilité de faire une demande de subvention au FDT à la MRC). M. Millette est allé sur le terrain avec M. Meyer et nous avons déposé une demande de subvention pour le déplacement de notre sentier et un nouveau sentier pour rejoindre le Lac Castor.
 - o En attente de la demande de subvention, nous avons eu l'information que nous recevrons 7 500\$ pour le projet
 - o Rencontre avec SOPAIR le 16 juillet pour discuter du projet et les étapes à venir. Il est mentionner que nous allons attendre avant de faire l'achat du quai puisque nous n'avons pas reçu le montant complet de la subvention, s'il reste du budget après les travaux nous reverrons l'achat.
 - o Rencontre sur le terrain avec SOPAIR prévu le 23 juillet avec Mme Corriveau et M. Vallières pour aller flaguer les sentiers. Ensuite Mme Marie-France Lajeunesse préparera un devis pour inviter les compagnies pour faire les travaux.
 - o Rencontre sur le terrain faite, travaux à venir en attente de la soumission de l'entrepreneur OK
 - o Donner contrat à l'institut du territoire pour faire la demande de CA pour se rendre au Lac Castor
 - o Aller mettre matériel près du ponceau sentier original beaucoup d'érosion – travaux fait par les employés des travaux publics avec l'aide de M. Meyer
 - o Travaux du sentier original débuté le 12 novembre 2019
- Avec l'aide de SOPAIR nous avons déposé une demande de subvention au FDTL de 85 000\$ pour finaliser l'aménagement de nos sentiers pédestres


Nadine Bonneau, Trésorière

Le 12 novembre 2019